

Paris, le 12 octobre 2022

Journée mondiale de la vue – 13 octobre 2022

Création d'une première équipe de soins spécialisés en ophtalmologie en Ile-de-France

Face à la diminution inquiétante de leurs effectifs et pour optimiser la prise en charge des patients, les ophtalmologistes libéraux franciliens mettent en place une Équipe de soins spécialisés en ophtalmologie (ARGOS) avec le soutien de l'URPS médecins libéraux Île-de-France et de l'Agence régionale de santé (ARS).

Entre 2012 et 2021, l'Ile-de-France a perdu 273 ophtalmologistes libéraux pour atteindre un effectif de 949 praticiens au 6 janvier 2022. L'âge moyen des ophtalmologistes dans la région est de 57 ans, 35 % des ophtalmologistes libéraux ont plus de 65 ans. La situation de cette spécialité se tend donc fortement dans la région, premier désert médical de France métropolitaine.

L'objectif de l'équipe de soins spécialisés est de faciliter l'accès de la population à un avis spécialisé en ophtalmologie, et d'utiliser de façon pertinente la bonne ressource au bon moment grâce notamment à une coordination des soins entre les médecins de ville et les centres de références publics et privés en ophtalmologie.

Le projet d'équipe de soins spécialisée en ophtalmologie répond à une logique d'organisation de la spécialité pour développer :

- Le recours aux soins non programmés ou en urgence ;
- Le développement de partenariats entre hôpitaux publics et ophtalmologistes libéraux ;
- L'évaluation des protocoles mis en place par le Syndicat national des ophtalmologistes de France (SNOF) – Société française d'ophtalmologie (SFO) en Ile-de-France
- La mise en place de parcours de soins coordonnés, dans la spécialité, et en partenariat avec les communautés professionnelles de territoire (CPTS) ;
- Le développement de la téléconsultation et de la télé expertise, au travers d'une plateforme régionale ;
- La continuité des soins en ophtalmologie avec un service de remplacement en lien avec la plateforme d'annonces de l'URPS médecins ;
- L'ouverture de la maîtrise de stage en libéral en collaboration avec le coordonnateur du DES d'ophtalmologie.

L'équipe de soins spécialisés en ophtalmologie travaillera dans un premier temps sur les 4 situations suivantes :

- Le dépistage et la prise en charge de l'amétropie et de l'amblyopie chez l'enfant ;
- L'amélioration du parcours de soins des patients présentant une urgence chirurgicale en rétine ;
- L'amélioration du parcours de soins des patients présentant une lésion palpébrale ;
- La prise en charges de la DMLA.

Puis elle se consacrera aux thématiques suivantes : la prise en charge des glaucomes, le suivi numérique et automatisé des ordonnances des ophtalmologistes en coordinations avec les opticiens.

La participation des ophtalmologistes à l'équipe de soins spécialisés se fera par adhésion. Contact adhésion : argos.ess.oph.idf@gmail.com

À propos de l'URPS médecins libéraux Île-de-France

L'Union régionale des professionnels de santé (URPS) médecins libéraux Île-de-France représente les 21 000 médecins libéraux d'Île-de-France. Constituée de 60 médecins libéraux élus par leurs pairs pour cinq ans, elle a pour but de contribuer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional. C'est une association loi 1901 créée par la loi du 21 juillet 2009 « portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ».

Plus d'informations : www.urps-med-idf.org www.soignereniledefrance.org

Contacts presse - Primatice Conseil

Thomas de Climens - thomasdeclimens@primatice.com | 06 78 12 97 95

Armand Rigaudy - armandrigaudy@primatice.com | 07 88 96 41 84